

BOSNIE-HERZÉGOVINE
EUR 63/16/96

Selon une délégation d'Amnesty International, le pays n'est pas assez sûr pour que les réfugiés y reviennent ; la mise en œuvre des clauses de l'accord de Dayton relatives aux droits de l'homme tarde à se concrétiser

Pour diffusion immédiate

Sarajevo -- Une délégation d'Amnesty International qui se trouve actuellement en Bosnie-Herzégovine a demandé aux gouvernements qui se réuniront demain (jeudi 13 juin 1996) de revoir le plan de paix de Dayton afin qu'aucun réfugié ne soit renvoyé de force vers la Bosnie-Herzégovine tant que les conditions de sécurité n'y seront pas remplies.

La délégation a également déclaré que l'accord de paix de Dayton ne débouchera pas sur une paix durable tant que la Force de mise en œuvre (IFOR) ne s'acquittera pas effectivement de ses obligations légales, à savoir chercher, arrêter et déférer à la justice les responsables de graves violations des Conventions de Genève.

« La population craint, à juste titre, de revenir au pays parce que les violations des droits de l'homme se poursuivent et que les criminels de guerre n'ont pas été traduits en justice, a déclaré l'Organisation ; à ce jour, un grand nombre des promesses contenues dans l'accord de paix ne se sont pas traduites en actes. La crédibilité de l'accord repose sur la capacité de joindre le geste à la parole dont les gouvernements auront à faire preuve dès demain ».

Amnesty International demande à tous les États qui participeront à la Conférence d'examen à mi-parcours de la mise en œuvre de l'accord de paix sur la Bosnie-Herzégovine, qui s'ouvrira demain à Florence (Italie), de garantir que les États qui ont accueilli des réfugiés ne les renverront pas tant que la question de la protection et des droits de propriété des personnes déplacées et des réfugiés n'aura pas été résolue.

L'Organisation réitère également l'appel qu'elle avait lancé à l'IFOR et aux États dont les troupes participent à cette force, leur demandant de rechercher, d'arrêter et de déférer à la justice les responsables de génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre.

Les conclusions de la délégation font suite à la publication, cette semaine, du document d'Amnesty International intitulé Bosnia-Herzegovina : The international community's responsibility to ensure human rights, dans lequel l'Organisation formule toute une série de recommandations pour améliorer la mise en œuvre des dispositions internationales en matière de droits de l'homme.

Ce rapport montre, faits à l'appui, que les principes qui sous-tendent l'accord de Dayton ne se sont pas traduits par une protection efficace des populations de Bosnie-Herzégovine contre de nouvelles violations des droits de l'homme.

La délégation a ajouté : « Les efforts de la communauté internationale pour surveiller la situation des droits de l'homme ont été minés par l'insuffisance de ressources, le fait que les violations n'ont pas été suffisamment rendues publiques, le manque de personnel qualifié et formé, enfin, la lenteur de son déploiement ».

Un grand nombre d'observateurs civils internationaux de police travaillent sans interprètes. Le chevauchement des mandats des différents organes internationaux œuvrant sur place contribue aux difficultés de coordination. De plus, la mission des observateurs des droits de l'homme a été détournée vers des questions relatives aux élections. En fait, l'effort international s'est davantage

porté sur la tenue des élections que sur la sécurité de la population.

Certes, de nombreuses personnes franchissent les frontières intérieures sans difficulté, mais des visites organisées de personnes déplacées ont donné lieu récemment à des affrontements violents, d'autant plus que les autorités locales ont refusé d'assurer leur sécurité. Amnesty International a appris que des Musulmans de la région de Tesli avaient été expulsés et que des membres de minorités ethniques avaient été harcelés, battus, détenus sans inculpation ni jugement ou victimes d'homicides arbitraires et délibérés.

Selon la délégation de l'Organisation qui se trouve actuellement sur place, presque partout dans le pays, la sécurité des réfugiés et des personnes déplacées ne serait pas assurée s'ils cherchaient à revenir. La délégation a rencontré un homme âgé originaire de Srebrenica qui affirmait : « Je pense sans arrêt à rentrer chez moi. Je ne pense qu'à ça, mais comment faire ? » Neuf membres de sa famille sont portés manquants ou ont été tués. Ses propos reflètent un état d'esprit partagé par de nombreuses personnes déplacées qui craignent d'être persécutées à leur retour, surtout tant que les auteurs d'atteintes aux droits fondamentaux seront toujours en liberté.

Bientôt, il sera officiellement attesté que les conditions nécessaires à la tenue d'élections sont réunies ; Amnesty International craint que ce fait ne soit utilisé pour dissimuler la poursuite des violations. Elle craint aussi que certains pays qui ont accueilli des réfugiés en provenance de Bosnie-Herzégovine n'en tirent la conclusion qu'ils peuvent mettre fin à la protection dont ces personnes bénéficient, et ne les contraignent à retourner dans leur pays sous prétexte que ce dernier serait redevenu sûr.

« Nous craignons que la préparation des élections ne provoque d'autres tensions et atteintes aux droits de l'homme, accroissant donc les risques que courent les réfugiés », ont déclaré les délégués.

Des violations des droits de l'homme continuent d'être perpétrées contre les Serbes qui se trouvent toujours ou tentent de revenir dans les zones de Sarajevo transférées à la Fédération aux termes de l'accord de paix. Les autorités bosno-croates ont commis des violations contre des Musulmans bosniaques dans les zones de la Fédération qui sont toujours sous leur contrôle, en particulier dans la partie occidentale de Mostar.

Amnesty International exhorte tous les États à mettre en œuvre les recommandations formulées dans le rapport que l'Organisation a rendu public cette semaine, afin de garantir que les droits fondamentaux seront effectivement défendus et protégés en Bosnie-Herzégovine. La paix ne pourra durer tant que respect des droits de l'homme et justice n'auront pas été restaurés 1